



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 18 octobre 2013

Présents : Roger LAVARDA, Philippe ROSSI, Guy JULLIARD, Hélène BOIS, Maurice CATTELAN, Liliane DUFOUR, Dominique HOURDÉ, Céline MAGNIN, Loredane RONQUETTE, Philippe ROSSAT.

Absents : Francis BOIS, Joël CLARAC, Vincent CORTESE.

Secrétaire de séance : Philippe ROSSAT.

Le Maire demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour une délibération à prendre concernant la régularisation de la vente d'un chemin rural dans l'enceinte RTA St Jean. (point n° 9). Accord du CM.

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23.07.13 : le Maire

Guy JULLIARD demande que soit rajouté au n°4 « et notre contribution financière » après la phrase suivante : Villargondran demande un 4ème conseiller qui représenterait plus équitablement sa population.

Vote : 0 contre 0 abstention 10 pour

2 – Régularisation administrative des captages en eau potable de Montricher : le Maire

Cette régularisation a été acceptée par délibération du 24 novembre 2011.

Le coût des travaux est estimé à 57 413.98 € TTC.

Dans le cadre de cette procédure, une délibération doit être prise pour approuver le dossier technique transmis par SCERCL et demander l'ouverture de l'enquête publique.

Une aide du Conseil Général de 20 à 30 % est envisagée ainsi qu'une aide du Conseil Général d'environ 50 %.

Vote : 0 contre 0 abstention 10 pour

3 – Notification des statuts modifiés de la CCCM : le Maire

La modification à la demande du Syndicat de Pays de Maurienne concerne la compétence « aménagement de l'espace », ainsi rédigée :

« sont reconnus d'intérêt communautaire l'élaboration, l'approbation, le suivi et l'évaluation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Pour l'exercice de cette compétence, elle adhérera au Syndicat du Pays de Maurienne.

Vote : 0 contre 0 abstention 10 pour

4 – Prix de vente du m² des lots zone artisanale de l'Amoudon : le Maire

Le prix du m² avait déjà été défini il y a 2 ans lors de la vente du terrain à l'entreprise THIBAUT, à savoir 25 € TTC.

Monsieur le Maire demande de valider ce même tarif.

Vote : 0 contre 0 abstention 10 pour

Il est demandé également de prendre une délibération pour les travaux de finition différés : les enrobés définitifs, l'éclairage et les plantations.

Vote : 0 contre 0 abstention 10 pour

M. Guy JULLIARD fait le point financier de cette zone, le montant des travaux s'élève à environ 230 000 €.

Il évoque la possibilité de demander à la CCCM un fonds de concours, étant donné que cela fait partie des compétences de la CCCM et que les autres communes ne se gênent pas pour en demander.

Philippe ROSSI fait remarquer qu'il paraît difficile et ambigu de demander un fonds de concours du fait que le Conseil Municipal avait décidé de ne pas céder cette zone à la CCCM.

Idée abandonnée.

5 – Indemnité allouée au comptable du Trésor Public : le Maire

Ce décompte a été établi par Mme LE COZ, mutée sur un autre poste en date du 1^{er} septembre. Pour une gestion de 240 jours, l'indemnité demandée est de 348.37 € brut.

Vote : 1 contre 1 abstention 8 pour

6 – SOREA : reprise de la société Maurienne Sciage : Guy JULLIARD

Création d'une filiale bois ENERGIE (XILEA)

Le but étant de diversifier ses activités, SOREA projette de créer une filiale « Bois Energie » destinée au déploiement de projets de production d'énergie à partir de biomasse bois, production de matières premières (pellets), mise en place de chaufferies et de réseaux de chaleur.

Le CA demande aux 5 collectivités actionnaires de se prononcer sur cette proposition.

1 – reprise de l'activité Maurienne sciage

2 – location du bâtiment

3 – si l'activité s'avère rentable dans les 3 ans, achat de la scierie.

Une offre sera présentée à l'administrateur judiciaire.

Vote : 0 contre 0 abstention 10 pour

7 – Décision modificative : Guy JULLIARD

Virement de crédits du compte 6261 (frais d'affranchissement) – 300 € au compte 668 (charges financières) + 300 €.

Vote : 0 contre 0 abstention 10 pour

8 – Protection Sociale Complémentaire : le Maire

A la demande du Centre de Gestion il est proposé et recommandé aux communes de mettre en place une politique de protection sociale complémentaire pour leur personnel, avec saisine du comité technique pour la mise en œuvre d'une convention de participation au titre du risque « prévoyance », et de mandater, à cet effet, le Centre de Gestion.

Ce dernier élabore le cahier des charges et se charge du choix du prestataire après appel d'offres.

Cette protection sociale sera mise en place en 2015.

Vote : 0 contre 0 abstention 10 pour

9 – Vente chemin rural dans l'enceinte de RTA : le Maire

Régularisation du chemin communal dit de « Plan Pinay » d'une superficie de 1684 m² environ et se trouvant dans le périmètre de l'usine RIO TINTO.

Cette vente est consentie moyennant un prix établi sur la base de 13 € le m², soit 21.892 € TTC.

Vote : 0 contre 0 abstention 10 pour

10 - Comptes rendus des commissions

Le Maire :

* Distribution du tableau transport bus CCCM rédigé par la commune pour plus de facilité de lecture.

* Régularisation de l'arrêt bus au Capucin Gourmand, il sera commun au transport urbain et au transport scolaire.

* Urbanisme, problème de constructions interdites dans la zone N, pour un projet au Replat, la solution sera de faire une modification simplifiée et définir les constructions possibles. Accord du CM.

* Voir pour aménagements non déclarés au Crosat.

a) Travaux environnement : Guy JULLIARD

* Cettier : abri bus terminé.

* Zone artisanale, reste la mise en place de la bâche du merlon, l'éclairage public et l'enrobé.

* Vestiaires du foot terminés.

* Travaux de réfection des 2 murs au cimetière terminés, un drain est à envisager pour le mur en amont.

* Une demande a été faite par un particulier résidant sur la commune, d'un terrain de 40 m², à côté de la bergerie au plan d'eau, et ce, pour amener poules et chiens.

Le Conseil Municipal ne donne pas son accord.

b) Sports loisirs école C.C.C.M. : Philippe ROSSI

* Remerciements pour diverses subventions.

* Conseil d'école 17.10 : rythmes scolaires. Un 1^{er} projet a été élaboré pour 24 h. d'école réparties sur 5 jours lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.

Voir avec les associations pour mise en place des activités périscolaires.

* Organisation les 14 et 15 juin 2014 des 40 ans du football club.

* Réunion pour le calendrier des manifestations le 23 octobre.

* Il propose que le matériel de ski de fond stocké à la salle polyvalente soit être mis en vente le jour de la brocante du sou des écoles. Les fonds récoltés reviendraient à l'association.

Accord du CM.

* Compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 26 septembre.

* Fonds de concours accordé à notre commune pour la fibre optique : 17557.50 €.

* Jardin d'éveil de ST JULIEN MONTDENIS ouvert à tous les enfants de la CCCM : un avenant au marché a été conclu.

* Ressources humaines : modification du régime indemnitaire de la catégorie A avec partie fixe et partie variable.

* Ferme de Montdenis : nouveaux locataires.

* Intégration de Montricher-Albanne et de Pontamafrey-Montpascal à la CCCM au 01/01/2014.

Discussion de Montricher par rapport au ramassage et à la taxe des ordures ménagères.

La commune de Pontamafrey a déposé un recours au Tribunal Administratif pour refus de la proposition du Préfet quant à son intégration au sein de la CCCM.

*Avis favorable du Conseil Général pour une participation à l'OPAH 3 de la CCCM.

c) Finances - SOREA : Guy JULLIARD

FINANCES

Distribution du tableau de situation.

SOREA :

* M. MARCHAND nous annonce le remplacement de Michel MORINO (démission) par Melle Maëlle VANDEKAM comme nouvel administrateur de la SOREA pour le compte de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR).

* Les mouvements tarifaires du 1.08.2013 entraînent un pincement de la marge de l'ordre de 150 K €.

Le CA demande au Directeur Général d'étudier les sources d'économie potentielles (extermination de certaines tâches, diminution des rabais, nouvelles activités, fourniture d'énergie hors territoire, ...).

*Reprise d'un projet de centrale au sol (Sallèles).

Le CA considère le projet trop éloigné et trop risqué. Il décide donc de l'abandonner.

* Projet de construction d'un hangar photovoltaïque sur le site du siège social. Projet accepté par le CA.

* Rachats d'actif ERDF.

Le CA confirme l'intérêt du rachat des actifs du réseau de distribution ERDF, économie d'exploitation et mise à disposition de puissance pour le futur projet LTF.

Pour la commune de Villargondran, ce rachat se fera de la manière suivante :

La commune achète la concession ERDF et SDES.

73 386.35 € à ERDF

15 188.16 € à SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie).

Total 88 574.51 €.

Dès l'achat effectué SOREA le rembourse en une seule fois sous forme de redevance d'exploitation.

Le compte au BP est suffisamment alimenté.

* Un projet d'investissement éolien de 10 kW en Italie est abandonné.

* FIBREA (filiale fibre optique) sera administré par un Président, un Directeur Général et un comité de la stratégie et des investissements.

Ce comité est composé de 1 membre par collectivité soit 6 membres + 1 membre SICM (Syndicat Intercommunal de Modane) qui devient actionnaire moyennant la somme de 50 K €.

La commune de Fontcouverte est également intéressée (50 k €).

Il a été proposé à la CCCM d'être également actionnaire moyennant 50 K €.

d) Jeunesse – Communication – C.C.A.S. : Hélène BOIS

* Site internet, en cours de préparation, rendez-vous à prendre avec Alliance Réseaux.

* Mur salle polyvalente 9 m. x 13 m : projet en cours de la pose d'une toile réalisée par un artiste de la vallée, qui serait interchangeable avec d'autres toiles proposées dans les communes environnantes. Une réunion avec l'artiste et l'ensemble du conseil municipal est prévue pour échanger sur ce procédé.

Il serait envisageable de convier les habitants de la commune intéressés par ce projet pour le choix de la toile.

* Lettre municipale à éditer.

* Un ramassage des déchets a été réalisé par les jeunes sur différentes zones de la commune.

* Suite à une réunion de la "Com' jeunes", il est prévue de participer au téléthon, le projet pour la journée du 7 décembre est en cours.

* CCAS point sur le repas des + 60 ans.

11 - Informations et questions diverses : Le Maire

* Lecture du courrier de Karinne GOTTRAND, gérante du Capucin Gourmand. Vu la situation actuelle, il est décidé de faire un avenant au bail et de réduire le montant du loyer du restaurant de juillet 2013 à janvier 2014. Le point sera fait à cette date pour la pérennité du contrat. La communication est à revoir.

* Rue Philomène Durieux : suite réunion publique, retour à la situation initiale.

* 2 défibrillateurs ont été installés, il est proposé de faire une réunion d'information aux élus, associations et employés. Peut-être faudra-t-il également refaire une séance de remise à niveau pour les gestes aux premiers secours.

* LRF / RTA, réunion du 20.09.13 : 39 salariés ont été concernés par le plan social.

La reprise par TRIMET se fera avec 1 ou 2 mois de retard.

* Arcassière, le dossier de mise à jour a été régularisé et transmis aux hypothèques. Les propriétaires vont se voir remettre leur acte de propriété.

* L'acte de vente du terrain à Philippe DUVERNEY a été signé, ainsi que l'échange CECILLE/Commune.

* Demande de Liliane DUFOUR d'ouvrir les toilettes publiques sous la Mairie lors des sépultures et autres.

* Philippe ROSSI pose la question de l'éventuel départ d'un employé de la commune et s'interroge des raisons pour lesquelles le Maire n'a pas informé le Conseil Municipal. Le Maire répond qu'il a oublié et que de toute façon, rien n'est encore fait.

Fin de séance à 23 h.30.